



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 30 juin 2020

#### Délibération n°27-2020 : Élection à la présidence de l'Université Bretagne-Sud

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 15 ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, du 28 mai 2020 relatif à la durée de prolongation des mandats des membres des conseils et des chefs des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel pris en application de l'article 15 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud, notamment l'article 27 ;

Vu les arrêtés n°104-2019 en date du 3 décembre 2019, n°15-2020 du 20 février 2020 et n°67-2020 du 15 juin 2020 fixant le règlement relatif à l'élection du Président de l'Université Bretagne-Sud ;

Élit à bulletins secrets au 1<sup>er</sup> tour de scrutin Madame Virginie DUPONT, Présidente de l'Université Bretagne-Sud, à la majorité absolue des membres, pour un mandat de 4 ans à compter du 2 juillet 2020.

Membres en exercice : 30  
Membres présents : 29  
Membres représentés : 4  
Membres suppléé : 1

Nombre de suffrages valablement exprimés : 28  
Nombre de voix obtenues par les candidat-e-s :  
- Frédéric BEDEL : 9  
- Virginie DUPONT : 19

Vote blancs ou nuls : 1

*Visa du Président*

*Jean PEETERS*

Documents en annexe : Procès-verbaux de l'élection.